

Caen Métropole : 321 000 habitants et 124 communes

Un cœur énorme !

L'INSEE a ausculté ce territoire et l'a comparé à d'autres capitales régionales.

La direction régionale de l'INSEE s'est intéressée à ce territoire que constitue désormais Caen-Métropole et ses 124 communes qui concentrent la moitié de la population du Calvados et le quart de la Basse Normandie. Démographie, emplois, logements... L'INSEE a passé au peigne fin ce territoire et l'a mesuré à des capitales régionales comparables que sont Metz, Clermont-Ferrand, Orléans, Dijon, Amiens et Limoges. Une analyse enrichissante qui pointe certains handicaps mais montre que Caen-Métropole n'a pas de complexe à avoir...

Premier constat : le poids démographique de Caen Métropole par rapport à ses homologues est le plus important. La population y a augmenté de 7% au cours de la décennie 90. Cette croissance est deux fois plus rapide que celle de l'ensemble des capitales de référence, la plus importante après celle d'Orléans (+8%). Caen-Métropole a gagné 4600 personnes par le seul jeu des migrations. Près de 64 000 adultes et enfants s'y sont installés. Dans le même temps, 59 220 personnes en sont parties.

**90-99 :
+ 4600 habitants**

+ 4600 venant de la Manche
+ 3200 venant de l'Orne
+ 1200 venant de Haute Normandie
+ 600 venant d'Ile de France
- 520 vers les Pays de Loire
- 760 vers la Bretagne
- 980 vers la région Rhone-Alpes
- 1140 vers la région PACA

Plus de 20% de la population s'est renouvelée.

Le nombre de jeunes (15 à 29 ans) soit 21% de la population totale a progressé de 3,5% tandis qu'il est resté stable dans les autres "capitales de référence".

A l'inverse - et c'est un des handicaps - de ce territoire, il y a eu 4000 départs de plus que d'arrivées parmi les 30-39 ans. Les cadres et les actifs exerçant une profession intellectuelle supérieure ou une profession intermédiaire représentent plus des deux tiers de ce déficit. C'est aussi le cas des autres capitales de référence qui subissent, marché du travail oblige, ces départs vers l'Ile de France, la Bretagne et les Pays de Loire.

**Personnes seules :
+ 40%**

Caen Métropole se distingue aussi par le nombre de personnes seules. Il enregistre d'ailleurs la plus forte progression du nombre de personnes seules entre 1990 et 1999 (+40% devant Orléans + 37%). Elle n'est que de

34% en moyenne dans les autres capitales de référence.

Dès lors, et malgré le développement du parc immobilier (+17% au cours de la décennie 90 contre +12% en moyenne, +23% de logements sociaux soit la plus forte croissance/ autres métropoles comparées, 2/3 du parc social sur Caen), le marché du logement reste très tendu avec seulement 4% de logements vacants.

Le nombre d'actifs (142 000) a également progressé en 10 ans (+9,1%), ce qui est supérieur à la moyenne des autres capitales de référence (+6,7%). Caen-la-mer regroupe 90% des emplois de Caen-Métropole et explique à elle seule les 2/3 des créations d'emplois sur la décennie 90, notamment grâce à Caen, Hérouville, Mondeville mais aussi au fort développement des pôles de Rots et Moulit.

**Emplois supérieurs
en hausse**

Avec Orléans (+9,3%), Caen-Métropole enregistre une progression d'emplois (+8,1%)

supérieure à la moyenne des autres sites comparables (+5,4%). Cette progression est liée essentiellement aux fortes créations d'emplois dans les services et le commerce. Le tertiaire représente à lui seul 3/4 des emplois de Caen-Métropole.

L'INSEE relève enfin que dans un contexte de croissance élevée des emplois supérieurs dans l'ensemble des aires urbaines françaises (+15% entre 90 et 99), Caen affiche son dynamisme avec près de 1900 emplois supplémentaires (+27%). Elle fait beaucoup mieux que ses homologues (+19%).

Conclusion de l'INSEE : "Caen-Métropole est un territoire dynamique. Nous avons été agréablement surpris à la fois par son dynamisme démographique et économique. Même s'il ne faut pas



ignorer les problèmes, il y a un réel potentiel".

Le maire de Caen Brigitte Le Brethon, qui est aussi la présidente de Caen-Métropole, en a pris bonne note. "Nous n'avons pas de complexe à avoir" a conclu l'élu qui a promis de le faire savoir à son collègue orléanais et voisin à l'assemblée nationale, Serge Grouard, qui lui ne fait pas preuve de modestie.

Françoise THÉRIN
DAJON-LAMARE

* Caen Métropole comprend la communauté d'agglomération Caen-la-mer, huit communautés de communes (CABALOR, Coeur de Nacre, Entre Bois et marais, Entre Thue et Mue, Evrecy-Orne-Odon, Plaine Sud de Caen, Rives de l'Odon, Val es Dunes), et 6 communes (Clinchamps-sur-Orne, Collerville-Montgomery, May-sur-Orne, Ouistreham, Saint-André-sur-Orne, Saint-Martin-de-Fondemay)